



B.O. 1941. Art.55. Entretien réseau routier.

Routes voyageurs à entretenir sur B.O. du Ruanda-Urundi.

Routes	Kms	Justification
Kiziguru-Gasange	36	Route la plus courte de l'Uganda vers Kigali.
Kibungu-Karama-Zaza-Ishwa	29	Route unique de pénétration dans la province du Mirenge.
Karama-Mutenderi	192	Route de pénétration vers le Gihunya et à prolonger vers Mubinga.
Zaza-Rubogo	23	Route vers les mines de Shuri.
Kibungu-Rukira	14) Route essentielle à travers le Ligongo.
Gitwe-Ntaruka-Rukira	35	
Rwamagana-Rutondo-MKungu-Zaza	31	Route assurant la liaison directe et rapide vers Shuri.
Total	250 kms.	

Résidence du Ruanda.
Territoire de Kibungu.

Kibungu le 11 janvier 1941.

N° 18. /T.P.

Annexe: 12
Objet:

Réseau routier-entretien.

Monsieur le Gouverneur,

Suite à votre lettre n° 5331/T.P. du 31 décembre 1940, j'ai l'honneur de vous faire parvenir le relevé des routes du Territoire de Kibungu dont j'ai supprimé les routes à entretenir par les C.A.P. et de vous transmettre le relevé des routes voyageurs pour l'entretien desquelles je sollicite l'intervention du B.O. du Ruanda-Urundi.

L'Administrateur Territorial gf.,
L'Adm. Territ. adjt. Pierlot

A Monsieur le Gouverneur

du Territoire du Ruanda-Urundi

U S U M B U R A .

Sous le couvert de Monsieur le Résident du Ruanda à Kigali.

TERRITOIRES
DU
RUANDA-URUNDI
N° 5331 / T.P.

Annexe

OBJET:

Réseau routier - Entretien.-

26/12/40
T.P.
10/1.

Monsieur l'Administrateur Territorial,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le réseau routier de votre territoire comprend des routes d'intérêt local qui pourraient être entretenues à charge des caisses de chefferie (raccordement à des dispensaires médicaux ou vétérinaires, à des missions, à des sièges de chefferies etc.). En annexe, le relevé de ce réseau routier et dont l'entretien en 1940 a été effectué à charge du Budget du Ruanda-Urundi.

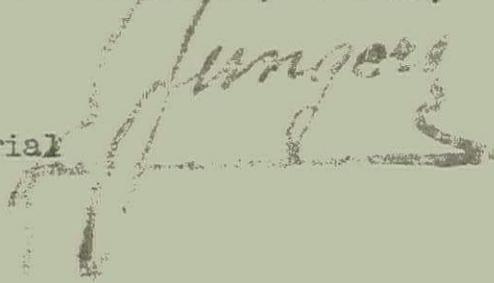
Je vous prie de bien vouloir supprimer de ce relevé les routes qui seront en 1941, pour les motifs repris ci-dessus, entretenues par les caisses de chefferie.

Quant aux routes (renseignées pour voyageurs) pour lesquelles vous envisagez à nouveau l'intervention du budget du Ruanda-Urundi, il y aurait lieu d'indiquer la raison invoquée pour justifier cette intervention (pour chacune d'elles).

Ces renseignements devront être transmis de toute urgence par l'intermédiaire de Monsieur le Résident.

Par la même occasion il y aurait lieu de vous assurer que le kilométrage des routes renseignées au relevé est strictement exact.

Le Gouverneur, JUNGERS,



A Monsieur l'Administrateur Territorial

(T O U S)

